

Compte-rendu du CHS-DI du 2 juillet 2010

Si avec le précédent président du CHS-DI, les choses avaient pu (lentement mais sûrement) évoluer dans le bon sens, la présidence de Mme Fritsch ne semble pas avoir démarré sous les meilleurs auspices.



Une mise au point semblait donc nécessaire.

C'est pourquoi les organisations syndicales, unanimes, ont lu la déclaration suivante :

« Alors que la situation s'était progressivement améliorée depuis 2006, nous ne pouvons que constater que depuis 9 mois les conditions de fonctionnement du Comité Hygiène et Sécurité ne font que se dégrader :

- La séance de clôture de 2009, normalement prévue en novembre 2009, s'est tenue en février 2010 ;

- La première séance de 2010, qui aurait dû se tenir en avril au plus tard, se tient en juillet ce qui limite l'action des membres du CHS et qui engendrera des difficultés d'engagement des dépenses, de réalisation des travaux et de mise en place des formations ;

- Notre département sera sans doute le dernier à renvoyer le questionnaire sur l'évolution des risques professionnels et leur prévention de l'année 2009 (alors que ce travail était habituellement fait en mai).

Ceci nous semble marquer un désintérêt certain de la Présidente du CHS pour le travail du Comité, en contradiction avec les orientations nationales affichées.

En effet, tant la DPAEP que les Directions Générales, les IHS (*inspecteurs Hygiène et Sécurité*) et Médecins de prévention reconnaissent la véracité de la dégradation des conditions de vie au travail, soulignée depuis plusieurs années par les organisations syndicales.

Il semblerait que la question des conditions de vie au travail devienne une préoccupation majeure des Directions Générales.

C'est une bonne nouvelle.

Toutefois, sur le département, les actions ne suivent pas.

Vous continuez à écarter les aspects essentiels des causes de la souffrance au travail et des difficultés des agents dans les services, à savoir, l'emploi, les réformes, les restructurations et l'individualisation à outrance de la gestion du personnel.

Vous semblez également ignorer les fondements de l'action du Comité.

Le Comité n'est pas là pour combler la trésorerie des Directions lors des actions d'entretien des bâtiments ou pour gérer la pénurie d'agents ou la réduction des m² disponibles, sans étude du réel gain pour la santé et la sécurité des agents.

Le CHS a pour mission de contribuer à la protection de la santé et à la sécurité des agents dans leur travail.

Il bénéficie notamment d'une dotation devant lui permettre d'impulser les orientations ministérielles par des actions interdirectionnelles (notamment des formations) ou par des actions plus ciblées (signalétique en matière d'amiante, accès aux personnes handicapées, étude et action pour la réduction des nuisances sonores et pour l'isolation thermique des locaux...).

Il est rappelé que les trois critères d'emploi de ces crédits sont l'urgence, l'exemplarité ou la complémentarité.

Le programme d'action du CHS est d'ailleurs désigné sous le terme de « Programme d'impulsion » afin de ne pas le confondre avec les programmes annuels de prévention qui dépendent de la décision et du financement de chaque direction.

Les représentants du personnel considèrent que les propositions de travaux relatives à l'amélioration de l'électricité, à des changements de luminaires, à la mise en place systématiques de rayonnages mobiles ou de climatisation ne relèvent pas des crédits alloués au CHS, **s'ils ne sont pas justifiés par des études préalables (intérêt des travaux, adéquation avec les réels besoins des agents, recommandations de l'IHS...).**

La tenue tardive de cette première réunion compliquera toutefois les possibilités de proposition et d'action du comité pour 2010.

Nous vous demandons donc, dès à présent, de prendre l'engagement de tenir les délais de tenue des CHS pour cette fin d'année, avec bilan des actions tenues en 2010 et prévision des travaux pour 2011 au plus tard le 15 décembre 2010.

De plus, afin de prévoir une année 2011 plus sereine, et conformément aux orientations nationales, nous demandons que soit désigné, pour chaque direction, un ACO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité) à temps plein à qui il sera donné les moyens nécessaires pour exercer son rôle efficacement, et notamment qui devra se voir offrir, comme aux membres du CHS, toute formation nécessaire. »

Cette mise au point effectuée, le CHS-DI a pu se tenir.

Toutefois, en raison des délais très tardifs, nous n'avons pu proposer que peu de modifications au programme de dépenses établis par les ACO.

Ainsi, nous n'avons pu exprimer que notre désaccord sur les dépenses d'entretien électrique (du ressort de budget des directions) ou encore de l'installation de rayonnages mobiles (qui n'améliorent pas les conditions de travail des agents dès lors qu'ils sont mal gérés : dossiers mal classés, archivage non fait ou mal fait, outre le mauvais éclairage ou les odeurs sur le site de Pau...).

Les formations offertes par le CHS-DI ont été réduites car il aurait été très difficile de les tenir toutes sur le dernier quadrimestre. La Présidente a à cet égard pris l'engagement de prévoir les formations de l'année prochaine dès décembre 2010 afin de ne pas tomber dans le même travers.



Nous avons toutefois pu obtenir qu'une étude soit faite sur les nuisances sonores sur les plateaux et les solutions à y apporter.

Par ailleurs, il a été rappelé que plusieurs devis devaient être présentés pour les travaux proposés et qu'il était préférable de faire des études sur l'isolation des locaux avant de foncer tête baissée dans la (fausse) solution de facilité qu'est la climatisation (souvent mal utilisée et très coûteuse tant à l'installation qu'à l'entretien).

Le financement de la climatisation devrait d'ailleurs être précédé d'une étude du thermicien de l'antenne immobilière de Toulouse

Heureusement, le rôle du CHS-DI ne se limite pas à utiliser des crédits, mais aussi à alerter les directions de situations anormales dont la résolution leur incombe, à suivre les travaux et restructuration, à impulser des actions...

Ainsi, l'ensemble des points soulevés par les agents dans les registres hygiène et sécurité, et par nos adhérents par le biais des correspondants de site, ont été abordés. Il s'agit essentiellement de problèmes DDFiP, notamment :

- parking de Biarritz : peu de solutions, mais quelques places vont être créées prochainement,
- loge, conditions de travail et logement du gardien-concierge à Bayonne : la Direction doit se saisir du problème,

- les travaux vont être finalisés à Bayonne suite à inondation ; sur ce sujet, l'inspecteur hygiène et sécurité nous a fait un topo sur le droit d'alerte (obligation de tout agent de prévenir d'une situation de danger) et le droit de retrait (seulement en cas de danger grave et imminent et après alerte de la Direction : nous vous conseillons de saisir rapidement vos représentants syndicaux)
- une étude est en cours pour résoudre les problèmes de chaleur à l'accueil de Bayonne
- locaux insalubres de la trésorerie de Salies-de-Béarn : Mme Fritsch a assuré qu'elle trouverait des solutions très rapidement.

Nous rappelons aux agents des autres directions qu'ils peuvent nous saisir de leurs problèmes à tout moment. Vous avez toutefois rempli les cahiers hygiène et sécurité : chaque point a été étudié et la majorité a trouvé ou va trouver une solution adaptée, notamment dans la proposition de programme.

Propositions de programmes :

Programme INTERDIRECTIONNEL	
1 Formation maniement des extincteurs pour 7 agents DDFiP	750,00
1 Formation d'habilitation électrique pour 1 agent DDFiP	1.004,64
1 Formation risques routiers pour 7 agents DDFiP	3.126,94
2 Formations Sauveteur Secouriste du Travail pour 24 agents DDFiP	2.400,00
1 Formation Gestion du Stress et des Conflits pour 12 agents DDFiP	7.500,00
TOTAL	14.781,58 €
Commentaires : Le recensement de la Douane n'étant pas parvenu au CHS-DI avant la réunion, les agents intéressés n'ont pas été comptés. Toutefois, il reste quelques places qui leur seront accordées.	

DDFiP Filière gestion publique	
Remplacement des détecteurs incendie Trésorerie de St Jean de Luz	3.826,48
Travaux divers électriques (Trésorerie d'Oloron Ste Marie, de Lescar, Caisse, comptabilité, dépense, produits divers DDFiP)	8.831,78
Mise en place d'un hublot extérieur et détecteur de présence Trésorerie de Nay	266,77
Luminaire à déclenchement automatique : entrée de la Trésorerie d'Hasparren	209,30
Amélioration de l'éclairage de la loge d'entrée de la DDFiP	209,30
Installation d'un nez de marche Trésorerie Pau Municipale	382,72
Installation d'un nez de marche et de bandes podotactiles Trésorerie Bayonne CH	
Réfection des toilettes Trésorerie d'Hendaye	1.542,84
Amélioration de l'éclairage (Très. d'Ustarritz, Hendaye, Bay. Munic., Paierie dép.)	12.086,65
Aménagement d'un poste de travail Trésorerie de Nay	873,08
Installation de grilles pour climatiseurs portables Trésorerie de St Jean de Luz	1.910,30
TOTAL	31.212,51 €
Commentaires : En l'absence de réelles études présentées en CHS, nous attendons de voir le résultat de la pose des luminaires sur les divers sites. Nous espérons que le positionnement a été réfléchi en association avec les agents concernés...	

DDFiP Filière fiscale	
Travaux de sécurité électriques HDI Orléans	2.426,05
Mise en sécurité des archives CFP Pau	4.016,62
Sécurisation du câblage informatique CH et CDI Bayonne, CDI PN, PS, IFU Pau, SIE	8.000,00
Anglet et parties communes HDI Orléans	
Acquisition d'une chaise d'évacuation pour personne à mobilité réduite Pau	1.028,00
Sécurisation des toits-terrasses rue Monpezat Pau	12.067,64

Installation de déclencheurs manuels sur les issues de secours CFP Bayonne	1.169,93
Remplacement de la porte d'accès à la terrasse CFP Bayonne	2.130,08
Installation d'un point d'eau chaude SIP-SIE Oloron Ste Marie	1.000,00
Installation d'une VMC Boxes de réception Rue Monpezat	1.800,00
Amélioration de l'éclairage sortie ascenseur ss-sol CFP Pau	1.000,00
Amélioration de l'éclairage escalier rue Lapouble RdC-1 ^{er}	1.000,00
Rénovation climatisation et chauffage 3 ^e étage rue Monpezat (43.791,54 €)	2 ^e devis attendu
Acquisition de chariots pour manipulation de charges lourdes CFP Pau	3.000,00
Stores vénitiens Pôle CE Biarritz	2.000,00
Installations de tablettes aux archives CFP Pau	800,00
Rayonnages archives CFP Bayonne (32.292 €)	Opération en réserve
TOTAL	41.438,32 €
<u>Commentaires :</u> Les montants en italique sont des estimations.	

DOUANES	
Fourniture et pose de plans d'évacuation incendie Bureau de Pau	818,18
Contrôle de l'air sur site des péages de Biarritz la Négresse et de Biriattou	2.828,83
Achat et pose de rideaux d'occultation Bureau de Pau	1.840,64
Sécurisation escalier extérieur et intérieur Bureau de Pau	1.904,65
Main courante escalier Bureau de Bayonne	346,84
TOTAL	7.739,14 €
<u>Commentaires :</u> La totalité du programme proposé par l'administration a été acceptée par le comité. Un bon point pour l'ACMO de la Douanes qui a respecté les orientations du CHS-DI impulsées dans le 64.	

DDCCRF	
TOTAL	0
<u>Commentaires :</u> Les agents de la DDCCRF sont abandonnés par leur Direction. Pas d'ACMO nommé. Pas de représentants de l'administration au CHS-DI. Aucune proposition de travaux ou recensement d'agents.	

TOTAL	96.171,55 €€
<u>Commentaires :</u> Le solde de 55.752,45 euros est mis en réserve. Il pourra éventuellement financer des travaux d'isolation phonique à Biarritz, suivant avancée des études en cours.	

SIÈGENT POUR LA CGT FINANCES

Anne SÉGUIER
DDFiP

Éric MANRY
SIP accueil Pau

Caroline FILLOUX
Douanes



Laurent LE COQ
Hôtel des Impôts de Pau

Laure LAMBLIN
DDFiP

Jean-Louis WICHEGROD
DDCRF Pau